

Maison des étudiants de Champs-sur-Marne financée et réalisée par la Région Île-de-France
(Belus & Hénocq Architectes - © Raphaël Chipault & Benjamin Soligny)



LES ACTES DES ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Bibliothèque de la Faculté de Droit de Malakoff financée et réalisée par la Région Île-de-France
(Canal Architecture - © Olivier Jobart / MYOP 1)

Avant-propos

Organisées le 17 novembre 2020 par la Région Île-de-France, les **Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR)** visent à prolonger le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) adopté par les élus en 2017. Ce document visait à déterminer la stratégie régionale de ce secteur jusqu'en 2022, et ce autour de trois axes majeurs :

- **S'orienter, se réorienter, se former et s'insérer tout au long de la vie en Île-de-France,**
- **Faire de l'Île-de-France une référence mondiale dans le domaine des sciences et des technologies,**
- **Soutenir des universités et des campus franciliens de niveau mondial.**

Cette stratégie, qu'il conviendra de renouveler pour 2022, a été imaginée et mise en œuvre en concertation avec les acteurs du secteur, sur le mode d'une « creative community ». En effet puisque dans le secteur de l'ESR la Région ne détient pas de compétence obligatoire (hormis en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle), le rôle qu'elle a décidé de se donner est avant tout d'apporter une valeur ajoutée aux actions mises en place par les acteurs de l'ESR. Cette concertation avec les différentes parties prenantes est donc essentielle pour déterminer leurs besoins et les enjeux stratégiques auxquels ils doivent répondre. C'est dans cette continuité et ces perspectives que se sont inscrites ces Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour préparer notamment les grandes échéances futures : la labellisation des DIM pour 2022-2025, le contrat de plan Etat Région 2021-2027 et le renouvellement du SRESRI. Les intervenants ont pu débattre autour de trois tables rondes, dont voici le détail :

1. QUELS ENGAGEMENTS PRIORITAIRES POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Participants : **Philippe Gillet**, président du Conseil scientifique régional ; **Christine Clérici**, présidente de l'université de Paris ; **Jean-François Balaudé**, président du Campus Condorcet et ancien président de l'université de Nanterre ; **Antoine Petit**, président-directeur général du CNRS ; **Corinne Blanquart**, vice-présidente aux projets structurants et mission sociétale de l'université Gustave-Eiffel.

2. PENSER LES CAMPUS UNIVERSITAIRES DE DEMAIN À LA LUMIÈRE DES NOUVEAUX USAGES ?

Participants : **Sylvie Retailleau**, présidente de l'université Paris Saclay ; **François Germinet**, président de CY Cergy Paris université ; **Jean-Luc Dubois-Randé**, président de l'université Paris Est Créteil ; **Bénédicte Durand**, directrice de la formation à Sciences Po ; **Marie Marchand**, étudiante en doctorat et représentante des doctorants au Conseil de site de CY Cergy Paris université.

3. COMMENT LA RÉGION PEUT-ELLE MIEUX ANCRER LES UNIVERSITÉS ET LES LABORATOIRES DANS LEUR TERRITOIRE : ORIENTATION, PROFESSIONNALISATION, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE, DIFFUSION DES SAVOIRS ?

Participants : **Gilles Roussel**, président de la Conférence des présidents d'université et vice-président de l'université Gustave-Eiffel ; **Jean Chambaz**, président de Sorbonne université ; **Bruno Sportisse**, président-directeur général de l'INRIA, **Fabienne Casoli**, présidente de l'Observatoire de Paris-Meudon, membre de PSL ; **Louis Vogel**, maire de Melun et ancien président de la CPU.

sommaire

1^{ÈRE} TABLE RONDE : QUELS ENGAGEMENTS PRIORITAIRES POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN ÎLE-DE-FRANCE ?

PAGE **4**

- p.4 **UNE NÉCESSAIRE ARTICULATION ENTRE LES DIFFÉRENTS FINANCEMENT**
- p.4 **LE CHOIX D'UN SOUTIEN RÉGIONAL LARGE OU CIBLE**
- p.5 **VERS DES THÉMATIQUES DE RECHERCHE EN LIEN AVEC LA RÉALITÉ**
- p.5 **LA PLACE DES SHS**
- p.6 **LA NÉCESSITÉ D'UNE CONCERTATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE ET LA RÉGION**
- p.6 **LA QUESTION DE LA PERTE D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**
- p.6 **LES LIEUX FAVORISANT L'INNOVATION EN ÎLE-DE-FRANCE**

2^{ÈME} TABLE RONDE : PENSER LES CAMPUS UNIVERSITAIRES DE DEMAIN A LA LUMIÈRE DES NOUVEAUX USAGES ?

PAGE **8**

- p.8 **DEMAIN À LA LUMIÈRE DES NOUVEAUX USAGES ?**
- p.8 **RÉNOVER LES BÂTIMENTS POUR FAIRE FACE AUX ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES**
- p.8 **VERS DES CAMPUS MIXTES PERMETTANT UNE « EXPÉRIENCE DE VIE »**
- p.9 **DES CAMPUS RESPONSABLES**
- p.10 **LA SANTÉ MENTALE DES ÉTUDIANTS**
- p.10 **DES LOGEMENTS ACCESSIBLES POUR RÉPONDRE À LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE**
- p.11 **UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE LE PRÉSENTIEL ET LE DISTANCIEL**
- p.12 **UNE ATTRACTIVITÉ FRANCILIENNE REMISE EN CAUSE**

3^{ÈME} TABLE RONDE : COMMENT LA RÉGION PEUT-ELLE MIEUX ANCRER LES UNIVERSITÉS ET LES LABORATOIRES DANS LEUR TERRITOIRE : ORIENTATION, PROFESSIONNALISATION, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE, DIFFUSION DES SAVOIRS ?

PAGE **13**

- p.14 **TIRER PROFIT D'UN TERRITOIRE HÉTÉROGÈNE**
- p.14 **LA RÉGION COMME CRÉATRICE DE LIENS**
- p.15 **LA QUESTION DES TIERS-LIEUX**
- p.15 **L'ARTICULATION DES FINANCEMENTS EUROPEENS, NATIONAUX ET RÉGIONAUX**

- p.16 **CONCLUSION**
- p.17 **SITOGRAFIE**

QUELS ENGAGEMENTS PRIORITAIRES POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Première région française en Recherche et Développement, le territoire francilien représente 40% des dépenses nationales et 40% des effectifs nationaux de R&D.

Son dynamisme lui permet d'être la première région européenne en nombre de brevets déposés, et à l'échelle internationale, sa renommée et son attractivité font d'elle la première destination mondiale d'investissement en R&D. Les 230 millions d'euros investis dans la recherche en 5 ans ont entre autres permis de soutenir 500 doctorants et post-doctorants, 20 chaires Blaise Pascal et de labéliser 13 Domaines d'Intérêt Majeur de recherche (DIM). Ces actions régionales sont appréciées du grand public puisque 70% des chercheurs et ingénieurs en sont satisfaits. La concertation effectuée début 2020 a par ailleurs permis de récolter leurs attentes vis-à-vis de la Région, tel que l'élargissement croissant de nos actions aux sciences humaines et sociales. Par l'organisation de ces Assises et plus particulièrement de cette table ronde, la Région souhaite approfondir cette concertation, en demandant aux acteurs de la recherche et de l'innovation quelles sont leurs attentes envers la Région, quelle est la stratégie qu'ils leur semblent juste d'adopter.

UNE NÉCESSAIRE ARTICULATION ENTRE LES DIFFÉRENTS FINANCEMENTS

Au vu des différentes sources de financement existantes, européennes, nationales et régionales, la question de l'articulation des différents financements a été un point essentiel de cette première table ronde. Tous les intervenants s'accordent en effet pour reconnaître et féliciter l'investissement de la Région dans le secteur de la recherche et de l'innovation. Par cet engagement, **« la Région est devenue un guichet incontournable parce qu'elle a une vraie politique en direction de**

la Recherche et des universités », explique **Philippe Gillet**, président du Conseil scientifique régional. Pour autant, tous se sont également entendus sur la nécessité d'articuler l'ensemble de ces financements, afin de gagner en efficacité, en clarté, et pour parvenir à trouver **« l'effet levier »** (**Corinne Blanquart**) Le but n'est pas d' **« amener de l'argent supplémentaire pour amener de l'argent supplémentaire »** (**Philippe Gillet**) mais d'agir et de financer les actions et domaines où la Région peut apporter une réelle plus-value. **« L'argent de la Région est la confiture sur la tartine, mais il faut s'assurer qu'il soit sur la tartine, pas à côté, d'où l'importance de bien articuler ce que font les uns et les autres »** image **Antoine Petit**, PDG du

CNRS. Ce dernier appelle la Région à **« mettre de l'ordre dans les multiples guichets qui émergent un peu partout »**. Cette articulation doit se tourner autour des différents plans d'actions mis en place par les différentes échelles de pouvoir. **Jean-François Balaudé** explique ainsi qu'il faut **« travailler sur des complémentarités qui prennent en**

considération les évolutions qui se font en ce moment avec le PIA 4 et les évolutions du plan triennal de l'ANR », tandis que **Christine Clerici** appuie sur **« l'importance majeure du CPER »**.

LE CHOIX D'UN SOUTIEN RÉGIONAL LARGE OU CIBLÉ

Ces échanges autour de l'articulation des financements amènent à se questionner sur ce que doit précisément financer la Région. Pour **Corinne Blanquart**, Vice-présidente de l'Université Gustave Eiffel aux projets structurants et mission sociétale, la Région doit apporter un soutien diversifié, **« depuis la recherche**

« Il est nécessaire d'articuler financements régionaux, nationaux et européens »

Philippe Gillet

fondamentale à la recherche appliquée, sur des niveaux TRL (technology readiness level) très différents, avec la volonté de soutenir un continuum sur ces recherches ». Cette diversification doit selon elle s'appliquer également « *dans ses modalités et dans ses échelles, en s'adressant aux chercheurs individuellement, à leurs collectifs ou encore aux établissements* ». **Christine Clerici**, Présidente de l'université de Paris, la rejoint sur ce point en plaidant pour que la Région continue de soutenir les acteurs « *de la recherche fondamentale jusqu'au transfert* ».

« Je ne crois pas que l'objectif de la Région Île-de-France soit de soutenir tout ce qui se fait en Île-de-France. (...) Le rôle de la Région est de définir des questions plus que des domaines »

Antoine Petit

Antoine Petit appelle quant à lui la Région à « *faire des choix* », entre autres car « *ses moyens sont conséquents, mais loin d'être infinies* » et car « *s'occuper de la recherche ne fait pas partie des missions des Régions, même si certaines le font malgré tout* ». Il précise « *[ne pas croire] : que l'objectif de la Région Île-de-France soit de soutenir tout ce qui se fait en Île-de-France* », « *il ne peut pas y avoir un DIM sur chaque sujet dans lesquels la région est forte, il faut être plus précis* ». Il prend l'exemple des mathématiques, domaine où la Région Île-de-France est la plus performante du monde. « *Pour autant, est-ce que ça a un sens que la région soutienne les mathématiques au sens large ?* ». « *Le rôle de la Région est de définir des questions plus que des domaines* », affirme-t-il. C'est la position que soutient également **Philippe Gillet** en affirmant sa volonté de définir des sujets « *innovants et surprenants* », et **Jean-François Balaudé**, en appelant à « *prendre des risques sur des sujets émergents dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS)* », et à explorer « *de nouvelles voies dans des formes de transversalité* ».

VERS DES THÉMATIQUES DE RECHERCHE EN LIEN AVEC LA RÉALITÉ

Dans cette optique de cibler les thématiques de recherche prioritaires que la Région devrait soutenir, la question de l'accord avec la réalité et la société a été abordée par les intervenants. Le constat est qu'actuel-

lement, les domaines de recherche sont définis avec et par les chercheurs, et que ceux-ci ne sont par conséquent pas assez en lien avec la société. C'est un réel manque pour les intervenants qui « *aimeraient être plus accrochés à la réalité* » (**Philippe Gillet**), et qui constitue un réel « *manque du système français, pas assez présent à l'Europe, qui ne génère pas assez de transfert industriel et n'est pas assez en lien avec la société* » (**Antoine Petit**). Ils proposent alors de s'appuyer sur les questions d'intérêt majeur pour traiter de thématiques en lien avec l'actualité et qui demandent des réponses rapides. Ainsi, les acteurs de la recherche pourraient être d'autant plus innovants et surprenants. Pour **Corinne Blanquart**, cette nécessité d'être plus en lien avec la réalité est « *une réelle responsabilité de la part des établissements* ». **Antoine Petit** appelle quant à lui la Région à prendre sa part : « *il faut faire en sorte que la Région puisse aider à appliquer cette recherche davantage au service de la société* ».

« Nous voulons être beaucoup plus réactifs et accrochés à la réalité de ce qui se passe dans la Région »

Philippe Gillet

LA PLACE DES SHS

Alors qu'il considère les DIM comme ayant « *suffisamment vécu* », **Jean-François Balaudé**, président du Campus Condorcet, s'est exprimé sur la place des SHS. Il explique que celles-ci ont un potentiel considérable pour le territoire francilien mais distillé, et qu'il y a donc un « *enjeu à ce que la Région puisse renforcer sa capacité à appuyer ce potentiel* ». **Corinne Blanquart** partage cet avis en affirmant « *le débat autour de la place des SHS m'amuse toujours beaucoup, car c'est une question qui ne devrait même pas se poser, un peu comme celle du genre et de l'égalité hommes/femmes : la recherche en SHS devrait avoir une place équivalente à celle des sciences et technologies, c'est une non-question* ». **Jean-François Balaudé** explique toutefois qu'un des problèmes à propos de la place des SHS est que « *en Europe, les résultats sont mauvais si on considère le nombre de lauréats, mais bons à très bons au regard du nombre de candidats, car il y en a au final peu* ». C'est pourquoi il appelle à multiplier les actions pour attirer les candidats, car quand ils se

présentent, ceux-ci réussissent assez bien. Une autre difficulté des SHS est qu'elles ne sont pas valorisables immédiatement. Par conséquent, « **les SATT (sociétés d'accélération et de transfert de technologie) ont beaucoup de difficultés à accompagner les initiatives SHS** » explique-t-il. Raison de plus pour plaider pour un plus fort soutien régional.

LA NÉCESSITÉ D'UNE CONCERTATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE ET LA RÉGION

Dans le but d'identifier ces thématiques et questions de recherche où la Région peut apporter une réelle plus-value, les intervenants estiment qu'il est nécessaire d'établir un dialogue régulier entre les établissements de recherche et la Région. Sans cette concertation et ces prises de positions, on risque d'« **arroser le sable** », affirme **Antoine Petit**. **Corinne Blanquart** soutient cette opinion et détaille cette nécessité de « **l'instauration d'un dialogue** » pour répondre à deux objectifs. Premièrement pour « **coconstruire les programmes de recherche, avoir une bonne compréhension des besoins des deux côtés** », mais aussi pour « **valoriser ensemble un certain nombre de résultats de recherche** ». **Philippe Gillet** annonce d'ailleurs : « **j'invoquerai volontiers la Présidente Valérie Péresse et la Vice-présidente Faten Hidri à créer cette interaction dans les semaines et mois à venir, pour arriver à un dispositif à la fois réactif pour la région et qui participe à l'effort global sur l'ESR** ».

LA QUESTION DE LA PERTE D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Enfin, cette table ronde a vu émerger le sujet de l'attractivité du territoire. « **L'Île-de-France est une région avec de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui se sont très fortement restructurés, avec quatre IDEX, deux ISITE : il s'agit d'un territoire lisible et attractif où le paysage universitaire se pose comme acteur social et économique** » rappelle la *présidente de l'université de Paris* **Christine Clerici**. Pour autant, les intervenants ont affirmé qu'il ne faut pas prendre cette attractivité et ce rayonnement international pour acquis. Au contraire, « **l'attractivité est en train de devenir une vraie question** », alerte **Antoine Petit**. Il développe : « **Sur les quelques dernières années, l'Île-de-France est l'endroit où nous avons affecté le plus de personnel, mais c'est**

aussi la région où le déficit est le plus important : il y a plus de sorties que d'entrées. Ainsi, à Paris-Saclay, à chaque fois qu'on affecte une personne, on en perd deux ». Il met ainsi l'accent sur la nécessité de se questionner sur l'attractivité des carrières ainsi que sur l'environnement, le coût et conditions de vies offertes par le territoire. En effet « **les départs que nous constatons au CNRS sont le fait de personnes qui ont une vie de famille et cherchent un environnement plus satisfaisant pour celle-ci** ». Les autres régions semblent de ce point de vue mieux répondre à leurs attentes, où le coût de la vie est plus accessible, les laboratoires de grande qualité et un niveau de vie plus satisfaisant. Or « **quand on dispose de laboratoires extrêmement attractifs, neufs, et de plateformes de pointe, on retient aussi des chercheurs** » explique **Christine Clerici**. Ainsi, même s'il est salué par les participants, le « **vrai effort de ces dernières années** » sur les sites universitaires franciliens pour l'accueil des étudiants, doctorants et chercheurs, celui-ci n'est pas encore suffisant. La Présidente de l'Université de Paris estime que le CPER a son rôle à jouer sur cette question, qu'il doit être utilisé comme un moyen majeur pour l'attractivité des campus.

LES LIEUX FAVORISANT L'INNOVATION EN ÎLE-DE-FRANCE

La question de l'accueil des acteurs de la recherche est un autre point sur lequel les intervenants ont voulu s'arrêter. **Christine Clerici** explique : « **Il y a déjà de multiples structures impliquées dans le transfert technologique. Mais nos collègues qui veulent faire de l'innovation ont plus de mal à trouver des lieux pour installer leur start-up que des financements** ». Parmi ces structures qu'elle évoque, on compte notamment les futurs Pôles universitaires d'innovation (PUI) introduits par la loi de programmation de la recherche (LPR). Cependant, les intervenants semblent sceptiques concernant ce dispositif : « **on ne sait pas bien ce qu'ils sont** ». De leur point de vue, la solution à ce manque de lieux d'accueil n'est pas dans la création de nouveaux lieux. **Philippe Gillet** estime qu'il faudrait inverser un peu le modèle, que « **la Région travaille avec des industriels pour qu'ils mettent à disposition ou construisent eux aussi des campus où des start-ups pourraient venir se localiser en interaction avec les universités** », et développer ainsi des « **pools entreprises sur des questions communes qui pourraient faire une politique d'investissement commune** ».

LE LAB ÉPHÉMÈRE DE L'UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Fruit d'un financement sur deux ans et s'inscrivant dans l'appel à projets régional SmartLab, ce laboratoire d'un genre nouveau sera lancé début 2021. Conçu en articulation et en dialogue permanent avec la Région, il doit permettre de répondre à différents enjeux, telle que la mobilisation des résultats de recherche « en termes d'appui aux politiques publiques ». « L'objectif est vraiment d'éclairer un enjeu actuel par les mutations du travail et ses conséquences multiples en termes de mobilités, de pratiques managériales, de recrutement, d'emploi » explique Corinne Blanquart. Ce projet s'inscrit donc dans une approche globale, à des échelles globales, avec des travaux portant aussi bien sur l'individu que sur le territoire, en adoptant des regards croisés basés sur des sciences différentes. Philippe Gillet, représentant du Conseil scientifique régional, explique qu'il soutient ce projet puisqu'il permet justement de répondre à des besoins et des questions de recherches sur un temps relativement court, en s'appuyant sur l'expertise de différents instituts de recherche et universités.



PENSER LES CAMPUS UNIVERSITAIRES DE DEMAIN À LA LUMIÈRE DES NOUVEAUX USAGES ?

Alors qu'une réflexion sur l'évolution des campus via le CPER avait déjà été entamée du fait des exigences démographiques, numériques et environnementales notamment, celle-ci a été amplifiée par la crise sanitaire liée à la pandémie du covid-19. Elle a non seulement rendu nécessaire l'adoption de campus numériques mais a également accentué les inégalités et la précarité des étudiants. **François Germinet**, président de CY Cergy-Paris université, le résume parfaitement : « *les préoccupations autour de la transition – pas uniquement écologique – mais aussi économique, digitale, sociétale, sont bien présentes et se trouvent renforcées avec cette crise. Le covid vient accélérer cette prise de conscience de la nécessité de vivre autrement* ». L'objectif de cette table ronde a donc été de se questionner sur ces campus de demain.

RÉNOVER LES BÂTIMENTS POUR FAIRE FACE AUX ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Tous les intervenants sont d'accord sur ce point, leurs locaux actuels ne sont pas en mesure de répondre à « *une démographie étudiante en très forte augmentation* » (**Jean-Luc Dubois-Randé**). En 2020, la Région compte 717 000 étudiants, ce qui représente une augmentation de 10% depuis 2015. Cette hausse s'explique certes par les évolutions démographiques existant d'une année à l'autre, mais surtout par la hausse des taux de réussite au baccalauréat. Ainsi en juin 2020, 95,7% des étudiants ont obtenu leur baccalauréat en France, taux nettement supérieur à celui de 2019 (88,1%)¹, et qui s'inscrit dans une trajectoire en hausse depuis les années 1990 (cf. graphique ci-contre), aussi bien sur le plan national que régional.

Ces taux importants ont pour conséquence une hausse du nombre d'étudiants entrant en études supérieures,

ce à quoi les établissements d'enseignement supérieur peinent à s'adapter du point de vue de l'accueil dans les bâtiments et sites de leurs universités respectives. Pour autant, la réponse à apporter n'est pas forcément la construction de nouveaux locaux, mais plutôt la rénovation de ceux-ci. Comme l'explique **François Germinet** : « *nous avons besoin de rénover nos bâtiments, pas forcément de construire* ». Ces rénovations doivent s'inscrire dans une politique de diversification des enseignements et des formations offertes, déjà entamé par les établissements eux-mêmes. Les participants ont également invité à exploiter la notion de tiers-lieu car ceux-ci permettent de pouvoir accueillir des populations plus modestes ou vivant en grande couronne, qui peuvent ainsi rester vivre à leur domicile familial et profiter d'un coût de la vie plus faible qu'à Paris centre. Les participants ont de surcroît pointé du doigt la nécessité de prendre en compte les exigences en termes d'aménagements au handicap lors de la rénovation ou construction de nouveaux campus. Actuellement, tous affirment être en retard sur ce sujet. Afin de répondre à toutes ces exigences, le rôle du CPER est majeur puisque ce sont 394 millions d'euros qui ont été investis par la Région dans l'immobilier universitaire pour la période 2016-2020. Les présidents et présidentes d'université renouvellent donc ces espoirs de financement pour le nouveau CPER.

VERS DES CAMPUS MIXTES PERMETTANT UNE « EXPÉRIENCE DE VIE »

La notion « *d'expérience de vie* » a été centrale dans les débats, et dans la définition des campus de demain. De même que la notion de campus responsable, ces préoccupations proviennent des étudiants eux-mêmes, aussi bien nationaux qu'internationaux. Ces derniers sont désireux de vivre dans des lieux qui ne soient pas seulement des lieux d'études (salles de classes,

¹ Cf. Note d'information n°20.25-Juillet 2020 du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

bibliothèques, RU, etc) mais offrant également des activités de vie quotidienne, mettant à disposition une « offre en matière de logement, de restauration, mais aussi d'activités associatives, économiques, culturelles et sportives » (François Germinet). De fait, ce type de campus n'est pas nouveau et est largement présent à l'étranger. C'est ce que souligne Jean-Luc Dubois-Randé : « c'est finalement une approche assez nouvelle en France. Aux Etats-Unis par exemple, les étudiants vivent à l'université. Il y a une vraie demande autour de lieux de rencontres, de logements et d'une restauration accessible ».

« La dimension 'expérience de vie' est fondamentale. Elle doit se développer via l'offre en matière de logement, de restauration mais aussi d'activités associatives, culturelles et sportives »

François Germinet

Sylvie Retailleau a pointé un autre élément concernant cette notion de « campus mixtes », à savoir la nécessité de construire des lieux favorables aux interactions entre les différents acteurs de la société : « les partenaires de la société civile, du monde économique, les étudiants ». Mais ces interactions doivent également être développées entre les étudiants eux-mêmes, et surtout entre les étudiants de filières différentes. Les notions d'interdisciplinarité et de mélange sont donc concourantes à l'idée de mixité : « Je crois que c'est ce mélange, cette mixité et cette diversité des disciplines, des cultures et des façons d'appréhender l'avenir qui fera les richesses du campus de demain ». A noter qu'encore une fois, le CPER est perçu comme le moyen de réaliser ces objectifs, même s'il tient en premier lieu aux actions des établissements eux-mêmes.

DES CAMPUS RESPONSABLES

Préoccupation de plus en plus partagée par les étudiants, ce qui de fait est peu étonnant au vu des manifestations pour le climat et des dernières élections européennes, la transition écologique est au cœur des campus du futur. Sylvie Retailleau a ainsi insisté sur cette notion de « campus responsable » qui, du fait de l'impact de la crise sanitaire sur les usages et habitudes, est devenue primordiale. Elle explique avoir constaté que ce sont les étudiants eux-mêmes qui « deviennent de plus en plus exigeants dans leurs choix, pour leur métier, leur insertion. Il faut aussi s'interroger sur nos choix de recherche, sur les thématiques comme sur les usages ». Cette opinion est largement partagée par Marie Marchand, doctorante et représentante des doctorants au Conseil de site de CY Cergy Paris université, qui note que « les étudiants veulent un meilleur tri des déchets, une meilleure alimentation au sein des RU, mais aussi une réflexion autour des mobilités, des transports ». François Germinet souligne également que selon un sondage réalisé par les étudiants de son université, c'est bien la préoccupation de la transition écologique qui est la plus présente, avant les préoccupations liées à l'insertion professionnelle. Ainsi ces volontés d'adapter les campus aux exigences du développement durable provient avant tout des étudiants eux-mêmes, et « le covid vient accélérer cette prise de conscience de vivre autrement » (François Germinet). Pour s'y conformer, les intervenants croient qu'il est nécessaire, encore une fois de s'appuyer sur le CPER.

« Sur le campus lui-même, en lien avec le CPER, il faut aussi prendre en compte tout ce qui concerne la transition énergétique »

Sylvie Retailleau

LE PROJET EUTOPIA

Marie Marchand a profité de cette discussion sur les campus responsables pour présenter l'initiative mise en place avec l'alliance européenne EUTOPIA, et plus particulièrement sa commission « développement durable ». Composée de deux étudiants par université, elle a pour but de créer un guide des bonnes pratiques pour les campus du futur. La Présidente du Conseil Etudiant EUTOPIA a ainsi appelé la Région à soutenir ce projet.

Plus globalement, elle a rappelé la place et la force de l'Europe, très présente dans ce type d'initiative, et a invité à conforter cette coopération avec cette échelle de pouvoir. Sylvie Retailleau a appuyé cette dernière idée et a rebondi sur la notion de « valeurs européennes » et de « campus européen » qu'il lui semble pertinent de renforcer.

LA SANTÉ MENTALE DES ÉTUDIANTS

Alors que la préoccupation autour de la santé mentale et de la **précarité des étudiants était déjà présente, la crise liée au covid-19 a décuplé ces inquiétudes. Le passage en distanciel pour tous**, la perte d'emploi étudiant pour certains, l'isolement social dû au confinement pour d'autres ont eu des conséquences non négligeables sur la situation physique, financière et psychologique de certains étudiants, tandis que d'autres ont su et pu s'adapter à ces changements. Ce que cette crise a donc mis en exergue, ce sont les inégalités entre les étudiants et elle a aussi fragilisé des étudiants dont la situation était auparavant « **vivable** ». C'est ce que souligne **Jean-Luc Dubois-Randé, Président de l'université Paris Est Créteil** : « **cette crise a fait exploser la notion d'inégalité de manière extrêmement forte. On a des étudiants qui ont faim, qui sont à la rue, qui aujourd'hui sont dans une anxiété majeure par rapport au maniement du distanciel notamment** ».

« La notion d'inégalité a explosé avec la crise du Covid. On a des étudiants qui ont faim, qui sont à la rue, qui aujourd'hui sont dans une anxiété majeure par rapport au maniement du distanciel notamment »

Jean-Luc Dubois-Randé

En conséquence, tous les intervenants de cette table ronde ont été d'accord pour dire qu'il faut réagir rapidement et efficacement, d'autant plus que comme le fait remarquer **Jean-Luc Dubois-Randé**, « **les étudiants ont une grande pudeur et ont besoin de lieux dédiés** » et de personnels de santé spécialisés. C'est pourquoi ce dernier ainsi que **Sylvie Retailleau** soutiennent la création et le développement de Maisons de la santé, regroupant « **des psychologues, des médecins, des assistantes sociales, des addictologues, etc.** ». Pour mettre en œuvre ces lieux spécialisés, ils appellent la Région à agir car elle a selon eux « **un rôle majeur à jouer** ».

Quant aux campus de demain, ils doivent créer des lieux de rencontre entre les étudiants, permettant de faire vivre le lien social. La coupure de ce dernier a été très difficile à vivre pour un grand nombre d'étudiant et a largement participé à la fragilisation de leur santé mentale. **Marie Marchand**, représentante du monde

étudiant et plus particulièrement des doctorants, affirme ainsi qu'il faut « **repenser les campus, car nous avons besoin de nous retrouver entre nous, de pouvoir créer une synergie avec les autres chercheurs** », d'autant plus pour les chercheurs des sciences humaines et sociales qui ne travaillent pas dans des laboratoires ou entreprises, et qui peuvent donc rapidement se sentir seuls et isolés. Afin de permettre à ce lien d'exister, même lors de ces périodes d'isolement, le Président de l'UPEC propose de s'appuyer sur les initiatives solidaires entreprises par les étudiants. Cela peut se traduire par le développement des Epiceries Sociales et Solidaires (ESS) au sein des campus, ou bien du tutorat étudiant.

Fortement sensible à ce sujet de la précarité étudiante et de la santé mentale de ces derniers, la **Vice-présidente Faten Hidri** a pris part à la discussion, et a réaffirmé l'engagement de la Région pour lutter contre cette « **détresse psychologique des étudiants** », qu'ils soient en situation de précarité ou non. Pour lutter contre, elle a annoncé l'approfondissement de l'action de la Région en la matière et, notamment, la collaboration déjà ancienne entre la Région et l'association étudiante Nightline.

DES LOGEMENTS ACCESSIBLES POUR RÉPONDRE À LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

La précarité que subissent les étudiants s'explique notamment par le coût de la vie en Île-de-France, l'offre, la disponibilité et le coût élevé du logement. Toutes les enquêtes le montrent, le territoire francilien est celui où il est le plus difficile de trouver un logement, et encore plus un logement peu cher (cf. *carte ci-dessous*). Fait statistique marquant, 9 des 10 villes étudiantes les plus onéreuses se situent en Île-de-France². Ainsi, alors qu'un étudiant débourse en moyenne 369€ à Angers et 535€ à Lyon pour se loger, cette moyenne s'élève à 873€ à Paris.

Les interlocuteurs présents à cette table ronde ont donc profité de cette occasion pour pointer du doigt cette source de précarité majeure. **Sylvie Retailleau** a ainsi mis l'accent sur les rénovations du CROUS, qui ont engendré une augmentation importante du prix des loyers : « **les rénovations faites par le Crous sont de très belles réalisations. Mais le problème, c'est que les chambres proposées avant à 150 euros sont passées à 400 euros, voire plus ! Tous les étudiants ne peuvent pas se loger à ce prix-là, surtout avec une précarité grandissante** ». De surcroît, l'offre de loge-

² Cf. Enquête « 5 chiffres-clés sur le logement étudiant en France en 2019 » de LocService.fr

ment en région parisienne est trop rigide, se détermine en années universitaires. Comme l'explique **Bénédicte Durand, directrice de la formation à SciencesPo**, il est presque impossible de trouver un logement pour seulement quelques mois, ce qui décourage des étudiants de venir faire des stages dans la région par exemple. C'est pourquoi il faut repenser cette offre de logement vers une offre plus souple, à l'initiative des universités.

En conséquence de ces logements aux prix exorbitants pour ces étudiants, ceux-ci sont forcés de s'excentrer en périphérie, ce qui rallonge grandement les temps de trajet entre logement et établissement. Comme l'a rappelé la Présidente de l'Université Paris-Saclay, c'est une vraie problématique pour les campus excentrés, qui touche aussi bien les étudiants que les personnels.

UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE LE PRÉSENTIEL ET LE DISTANCIEL

Conséquence de la crise sanitaire et des deux confinements qu'elle a engendrés, la transition vers un enseignement intégralement virtuel a été de fait nécessaire. Cette évolution numérique a dû être menée dans un temps très court, forçant le personnel administratif et enseignant à changer rapidement de modalité d'enseignement et d'évaluation, et ce en faisant face en temps réels à un certain nombre d'obstacles (problème de connexion, surcharge des sites due à des pics de connexion, décrochage scolaire, etc). Avec la reprise d'une nouvelle année scolaire en septembre 2020, ces nouvelles modalités d'enseignement n'ont pas été abandonnées. Au contraire, dès le début de l'année scolaire, la plupart des universités et grandes écoles avaient réduit le nombre de cours en présentiel au profit de cours en distanciel. Ce type d'enseignement a évidemment été totalement généralisé lors du second confinement. Au vu d'une crise sanitaire qui semble loin d'être ter-

minée et qui a changé durablement nos habitudes, les acteurs de l'Enseignement supérieur ont été amenés à se questionner sur la faisabilité à long terme de la généralisation des campus virtuels. Au sein de la table ronde, tous les allocuteurs sont unanimes : **« s'il est évident que les étudiants ne reviendront plus jamais sur les campus comme avant », « le fantasme de l'université numérique complète est un cauchemar »** (**Bénédicte Durand**). **Marie Marchand** explique que ce passage forcé à un enseignement numérique a été très difficile à vivre pour un grand nombre d'étudiants et a favorisé le décrochage scolaire. En effet, malgré les améliorations quant à la qualité des cours en distanciel, cette modalité d'enseignement ne permet pas de garder le lien social, pourtant primordial pour la communauté étudiante puisqu'elle participe largement à **« la richesse de la vie étudiante »** (**Bénédicte Durand**). Ces interactions sociales sont d'autant plus nécessaires pour les étudiants dont la famille ne vit pas en Île-de-France, et qui vivent donc parfois seuls dans des petits studios parisiens. **Sylvie Retailleau** pose quant à elle une alerte sur l'attention à accorder aux étudiants entrant en première année d'études supérieures, particulièrement touchés par cette fracture du lien social.

La conclusion est donc la même pour tous les intervenants, il est impossible de se passer de l'enseignement en présentiel et dans ces périodes troubles où les déplacements et interactions doivent être limités, un équilibre entre cours en virtuel et en présentiel doit être trouvé : **« cette période nous a montré à quel point il est nécessaire de maintenir ce lien, même avec une utilisation complémentaire de l'hybridation en pédagogie numérique »** résume **Jean-Luc Dubois-Randé**. **François Germinet** admet lui aussi que, lorsque cette crise sera terminée, les anciennes modalités d'enseignement devront être réadoptées : **« il y aura toujours des amphithéâtres, des travaux pratiques »**.

LE NOUVEAU CAMPUS DE SCIENCESPO PARIS

Inauguré à la rentrée 2021, le futur campus situé rue Saint-Thomas à Paris se veut être le reflet de ces évolutions en termes de pédagogie. Conçu sans amphithéâtre, ce qui constitue une vraie rupture avec les modalités classiques d'enseignement, il est dédié à être utilisé pour une « pédagogie beaucoup plus personnalisée, vers le petit groupe » explique Bénédicte Durand. En extérieur, il a été imaginé la « possibilité d'accueillir les étudiants sous un format 'forum en plein air ». Concernant la pédagogie digitale, ce nouvel établissement a été pensé en s'appuyant sur la notion de « double campus », avec une offre pédagogique aussi bien physique que numérique. Enfin, Bénédicte Durand explique qu'au-delà de l'offre scolaire, c'est également la vie étudiante qui s'adapte aux outils numériques, avec par exemple l'organisation d'ateliers bien-être ».

UNE ATTRACTIVITÉ FRANCILIENNE REMISE EN CAUSE

De la même manière que celle-ci a été questionnée lors de la première table ronde, les intervenants ont une fois de plus appelé à ne pas considérer l'attractivité francilienne comme acquise. Encore une fois, l'environnement et le coût de la vie sont des facteurs qui peuvent décourager les étudiants de venir en région parisienne.

Bénédicte Durand expose ce point très clairement : *« Sciences Po a des campus en région et nous commençons à observer des questionnements sur l'intérêt de venir à Paris, plutôt qu'à Reims ou Poitiers par exemple, en raison de la qualité de vie, du coût*

du logement, de conditions de travail pour les étudiants. Donc il ne faut vraiment pas considérer que l'attractivité francilienne est acquise ». Or comme le rappelle **François Germinet**, *« la question de l'attractivité est vraiment un enjeu majeur aussi bien pour les étudiants de nos territoires que pour les étudiants internationaux »*. Pour pallier cette baisse d'attractivité, la notion évoquée plus tôt *« d'expérience de vie »* est primordiale, notamment du point de vue du logement. Proposer des campus avec des loyers abordables est une manière de rendre les démarches administratives pour les étudiants internationaux plus simples, et une intégration sûrement plus efficace au sein de leur promotion.

PALLIER L'ANNULATION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX LIÉE À LA PANDÉMIE

Sans surprise, la fermeture des frontières généralisée dans le monde entier a privé de nombreux étudiants, doctorants, enseignants et chercheurs d'une expérience à l'étranger, comme le souligne Bénédicte Durand. Cette dernière appelle donc la Région à, une fois que les mobilités pourront être reprises de façon normale, accompagner ces générations qui voudront rattraper cette mobilité.



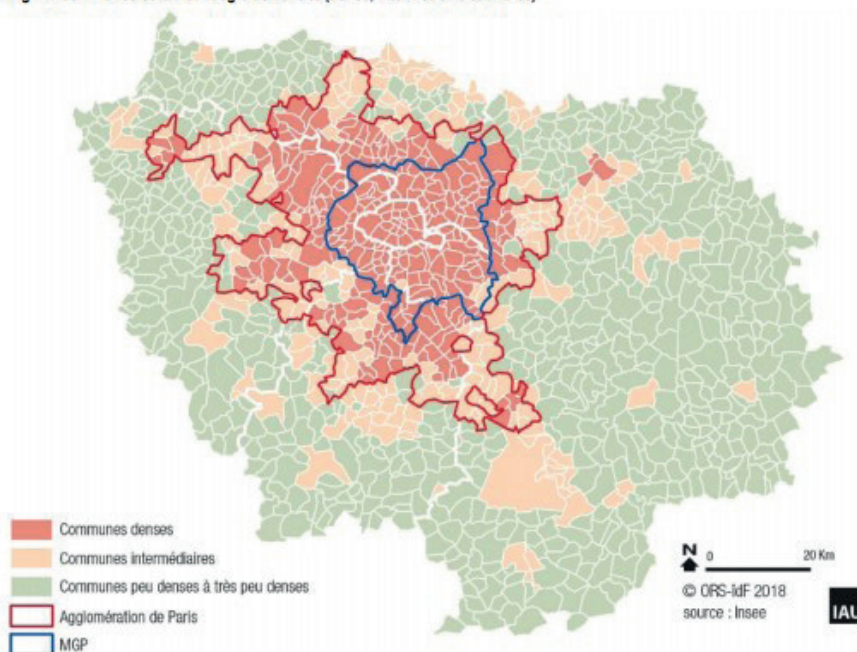
COMMENT LA RÉGION PEUT-ELLE MIEUX ANCRER LES UNIVERSITÉS ET LES LABORATOIRES DANS LEUR TERRITOIRE : ORIENTATION, PROFESSIONNALISATION, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE, DIFFUSION DES SAVOIRS ?

Première région économique française et une des plus importantes en Europe, première région touristique mondiale, l'Île-de-France est une région attractive et une plateforme d'échanges européenne et internationale de premier plan. Territoire riche d'histoire et de diversité, elle s'affirme également comme étant l'une des premières régions scientifiques et technologiques d'Europe, et dispose d'universités de rang mondial.

Pour autant, la Région Île-de-France est également un territoire hétérogène, contrasté, avec de nombreuses disparités. Bien qu'abritant la plus grande métropole française, il ne faut pas oublier que ce territoire est majoritairement rural : 64% du territoire francilien³(cf. carte ci-dessous). Sans surprise, les départements de la grande couronne sont les plus ruraux, les moins denses et les moins dotés en infrastructures et établissements d'enseignement supérieur.

C'est d'ailleurs ce qu'a rappelé **Gilles Roussel**, président de la Conférence des présidents d'universités et de l'Université Gustave Eiffel, établissement situé « à la frontière entre l'urbain et le rural », « où il y a aujourd'hui peu d'établissements d'enseignement supérieur ». **Louis Vogel**, maire de Melun, complète en rappelant que le sud du département de la Seine-et-Marne accueille une « population souvent défavorisée, culturellement et socialement ». De fait, la région francilienne est la plus riche de France mais également la plus inégalitaire⁴. Elle regroupe à la fois les deux départements français les plus riches (les Hauts-de-Seine et Paris) et le plus pauvre (la Seine-Saint-Denis). C'est également le territoire le plus impacté par les crises, ce qui s'est vérifié lors de cette crise sanitaire. La question de cette table ronde a donc été de savoir comment tirer profit de cette diversité, et comment mieux ancrer les universités et laboratoires dans leur territoire.

Fig. 4 – Communes selon leur degré de densité (dense, intermédiaire et rurales)



³ Cf. Les Espaces ruraux d'Île-de-France, Jean-Philippe Camard pour l'Observatoire Régional de Santé, janvier 2019.

⁴ Cf. L'Île-de-France, championne des inégalités, Mariette Sagot pour l'Observatoire des inégalités, 20 septembre 2019.

TIRER PROFIT D'UN TERRITOIRE HÉTÉROGÈNE

Jean Chambaz, *Président de Sorbonne Université*, résume la stratégie que les intervenants souhaitent adopter : « **L'Île-de-France, c'est un territoire complexe, mais c'est une telle richesse pour la région qu'il faut travailler cette complexité. Par la différenciation, mais aussi par la complémentarité** ».

Cette première notion de différenciation a été détaillée par **Gilles Roussel**. D'après lui, « **il faut s'inspirer de ce qui se fait dans les autres régions, se baser sur la différenciation** ». Au vu du nombre important d'établissements présents dans la région, il soutient l'idée que les établissements doivent définir leur propre identité, pour répondre aux attentes et besoins des territoires. Lors de son discours de clôture, Valérie Péresse a appuyé cette stratégie, en considérant que « **la différenciation des établissements n'est pas source d'inégalités mais source de singularité, donc de richesse** ». L'exemple des universités présentes en Seine-et-Marne avancé par **Louis Vogel**, *maire de Melun et ancien président de la CPU*, illustre ce propos. Population plus modeste, les étudiants de ce département ont du mal à accéder aux prestigieuses universités parisiennes : « **l'égalité des chances n'est pas suffisante sur le terrain** ». « **Heureusement qu'il y a des universités à Melun pour accueillir ces populations défavorisées et pour leur permettre de réussir** ». Non seulement ces établissements accueillent ces jeunes, mais ils s'adaptent également à leurs besoins en développant des programmes particuliers. **Louis Vogel** est ainsi fier de pouvoir dire que les étudiants en deuxième cycle d'études supérieures qui réussissent le mieux sont ceux de Melun, car ceux sont les plus motivés. La différenciation de ces universités se base donc sur les besoins des territoires et de la population qu'ils abritent, ce qui constitue un atout pour tous les acteurs. La Région peut ici venir soutenir ces projets de créations de nouvelles filières uniques et innovantes, permettant aux établissements de définir cette identité propre.

Cette différenciation doit également se baser sur les besoins en expertise des territoires, entreprises, associations, collectivités, qui peuvent pour cela s'appuyer sur les universités. **Gilles Roussel**, *Président de l'Uni-*

versité Gustave Eiffel, explique ainsi que la thématique de recherche de son université, à savoir les villes de demain, lui offre l'opportunité de travailler avec tous les acteurs en lien avec ces questions pour rendre disponible cette expertise.

LA RÉGION COMME CRÉATRICE DE LIENS

La notion de complémentarité se joint avec la notion de différenciation puisque cette dernière est rendue possible par un échange entre les différents acteurs présents sur le territoire. La Région doit, au centre de ces échanges, avoir un rôle de coordinatrice, doit créer des « passerelles » entre ces acteurs. Elle doit être le « **catalyseur** » de ces interactions. Lors de cette table ronde, où étaient présents aussi bien des représentants d'universités, d'instituts de recherche que de collectivités territoriales, cette volonté de travailler en collaboration s'est fait entendre.

Louis Vogel, qui évoque le point de vue tant des établissements d'enseignement supérieur que des collectivités, admet qu'ils « **ne parlent pas toujours la même langue** ». **Pour autant, il affirme que tous « sont très**

motivés pour se rapprocher », « **en tant que maire de Melun et Président d'agglomération, j'ai drôlement envie d'aider mon université parce que je sens que je rends un vrai service à ma population, (...) et cela se traduit concrètement, j'ai envie de la financer** ». Il explique que cet ancrage des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur territoire profite à tous les acteurs. C'est en ayant construit un nouveau site à Melun que l'université Paris II a pu, grâce à sa proximité avec l'École des Officiers de la gendarmerie nationale, développer un département de stratégie comptant parmi les meilleurs de France actuellement.

Bruno Sportisse, *PDG de l'INRIA*, complète également cette notion d'échanges réciproques. Les « **centres de recherche vivent dans un écosystème d'entrepreneurs, de chercheurs, de start-up, d'entreprises, d'investisseurs, d'associations** », **car c'est ce qui leur permet de mettre en œuvre leur « stratégie d'impact** ». Cette dernière se définit comme étant la volonté de « **se mettre, sans ambiguïté, au service du développement des grandes universités intégrées des territoires sur lesquelles elles se trouvent** ».

« **L'Île-de-France, c'est un territoire complexe, mais c'est une telle richesse pour la Région qu'il faut travailler cette complexité** »

François Germinet

L'installation de ces centres de recherche profite donc aussi bien aux collectivités, qu'aux entreprises, étudiants et qu'à ce centre lui-même. Sur cette thématique du partage de la science, la *Présidente de l'Observatoire de Paris Fabienne Casoli* présente les programmes de parrainage de classe que l'Observatoire met en place chaque année. Au-delà d'une action visant à promouvoir l'astrophysique et la science en général, cela permet également « *d'attirer à nos métiers, de diversifier nos recrutements* ». Le rôle de la Région serait d'après elle utile en termes de financement et de reconnaissance. Elle appelle également à amplifier le programme Paris Region Fellowship, qui permettrait d'offrir des débouchés aux doctorants franciliens au sein d'entreprises de la Région.

Les intervenants s'accordent donc tous sur la « *nécessité de renforcer le dialogue, qu'on ait un dialogue régulier avec la Région pour bien définir*

cet ancrage territorial » (**Gilles Roussel**) et sur le fait qu'il « *faut créer la motivation pour que les acteurs travaillent ensemble* » (**Louis Vogel**). C'est en définissant les attentes, nécessité et qualités de chacun des acteurs que ceux-ci pourront travailler harmonieusement à mieux ancrer les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans les territoires. L'exemple de Villaroche développé par le maire de Melun est à ce titre une parfaite illustration de cette synergie entre les acteurs, et cela grâce à la « *motivation* » de tous ces acteurs. En effet, c'est parce que les entreprises ont posé la condition de création de formations vers des métiers rares que celles-ci ont été créées, et que des débouchés pour ces étudiants ont donc naturellement éclos.

LA QUESTION DES TIERS-LIEUX

La question des transports, logements et tiers-lieux a été amplement citée, avec toujours cette même question en toile de fond, celle de l'attractivité de la Région, déjà évoquée dans les tables rondes précédentes. **Fabienne Casoli** a ainsi beaucoup insisté sur cette nécessité : « *Je sais que c'est compliqué, difficile et coûteux, mais on ne s'en sortira pas autrement* ». « *Si on veut augmenter l'impact et l'ancrage de nos universités et laboratoires dans la région, il y a des actions à mener au niveau du transport et du logement* ». Ces facteurs sont pour elle les causes principales des départs de la communauté étudiante et scientifique en province.

Le développement des tiers-lieux a ainsi été félicité.

Jean Chambaz est clair à ce sujet : « *il vaut mieux avoir un tiers-lieu à côté de son domicile que subir les transports en commun* ». En plus de cette diminution du temps de trajet entre le domicile et le lieu d'étude ou de travail, ces tiers-lieux constituent des endroits de stages pour les étudiants. Pour le *Président de Sorbonne Université*, « *il y a des partenariats intelligents à créer* » entre les universités et collectivités territoriales autour des Digitales académies. Ces collectivités ont pour rôle de « *mobiliser les étudiants*

des différentes disciplines pour travailler soit sur l'organisation de la ville, soit sur des questions de développement durable par exemple ».

Les thématiques de recherche répondraient alors à des besoins concrets de la société.

Ces tiers-lieux sont également le moyen de rassembler les entreprises avec le monde étudiant et de la recherche.

La projet Paris Parc de Sorbonne Université se veut ainsi être un écosystème constituant le « *point d'entrée pour les entreprises à Sorbonne Université, les grandes avec qui nous avons déjà des contrats mais également les plus petites* » explique **Jean Chambaz**.

L'ARTICULATION DES FINANCEMENTS EUROPÉENS, NATIONAUX ET RÉGIONAUX

Interrogés sur la manière dont pourrait harmonieusement s'articuler le 4^{ème} programme d'investissement d'avenir (PIA4) avec les financements régionaux, **Gilles Roussel** et **Jean Chambaz** se sont accordés sur l'idée « *qu'on ne peut pas synchroniser toutes ces actions* ». Et ce du fait d'une part d'un « *calendrier de l'Etat souvent différent de celui des Régions* » et d'autre part car les engagements des établissements envers l'Etat, la Région voire l'Europe sont différents, et appellent donc à des actions différentes. Alors que les universités « *ont un engagement vis-à-vis de l'Etat en tant qu'établissement public d'Etat, elles ont des objectifs communs avec la Région qui se basent sur des centres d'intérêt et des stratégies partagées* » explique **Jean Chambaz**.

Synchronisation non obligatoire ne signifie toutefois pas articulation non nécessaire, au contraire. « *Il faut que tout soit bien articulé, qu'ils n'arrosent pas aux mêmes endroits* » souligne le *président de Sorbonne*

« Il faut créer la motivation pour que les acteurs travaillent ensemble »

Louis Vogel

Université. Ces moments de synchronisation peuvent se développer autour de grands moments tels que le CPER, « où l'on peut aller au-delà des décisions d'investissements pour construire des éléments de stratégie très concret entre les acteurs » propose Gilles Roussel. Cette articulation doit également s'effectuer au niveau européen, et permettrait d'éviter le « mille-feuilles ». Jean Chambaz a par ailleurs alerté sur la récente décision des chefs d'Etat européens de diminuer les budgets de l'ESR, alors mêmes que ces derniers affirment que la relance doit s'effectuer par un effort dans ces domaines. « On est dans une situation extrêmement grave aujourd'hui qui montre bien une contradiction assez forte entre les paroles et les actes » alarme-t-il.

« Il ne s'agit pas de tout synchroniser, mais il faut que ce soit bien articulé »

Jean Chambaz

CONCLUSION

Au cours de ces tables rondes, ce sont donc une multitude de thématiques qui ont été abordées. Certaines des questions soulevées, comme l'attractivité du territoire ou la nécessaire articulation des différentes sources de financement, ont été amenées au débat directement par les intervenants. Tous ont cité, le CPER comme un instrument majeur pour leurs établissements et ont fait connaître leurs attentes vis-à-vis du nouveau contrat de plan Etat Région 2021-2027. Celles-ci concernent principalement le logement, la rénovation énergétique et inclusive des locaux, les transports et les actions en faveur de la santé mentale des étudiants. Les débats se sont également centrés autour des besoins et attentes des étudiants en termes d'accompagnement financier et psychologique, d'autant plus nécessaires dans cette période trouble. Le souhait de campus responsables, mixtes, leur offrant une réelle « expérience de vie » a également été évoqué. Concernant la recherche et l'innovation, les intervenants ont rappelé la nécessité de poursuivre un soutien large, allant de la recherche fondamentale à l'innovation appliquée, tout en ciblant certaines questions et thématiques de recherche précises pour lesquelles la Région peut apporter une réelle plus-value. Afin de les déterminer, ils ont plaidé pour une concertation régulière entre les acteurs de ce secteur, concertation par ailleurs demandée lors de toutes les tables rondes.

Lors de son discours de clôture, la Présidente de la Région Valérie Pécresse a affirmé avoir entendu les différentes attentes des participants, et a annoncé plusieurs actions régionales qui seront mises en place prochainement. Parmi celles-ci figurent le financement d'une année supplémentaire pour les treize Domaines d'Intérêt Majeur de recherche (DIM) de la Région, la création de trois DIM sur les thématiques de la société post-covid, la création d'une mission sur la santé mentale des jeunes franciliens ou encore la prise en charge de la rénovation des IFSI, alors même que la Région n'en a ni la compétence ni les moyens fournis par l'Etat. Concernant le CPER, elle a indiqué que la Région participera à hauteur de 510 millions d'euros, et appelle l'Etat à faire de même pour arriver à un effort conjoint d'un milliard d'euros. A travers les actions qu'elle mène, la Région se positionne comme « facilitatrice, médiatrice, interface entre le monde public et privé », ayant pour rôle de « susciter l'innovation et les dynamiques d'insertion professionnelle, de rapprocher les universités, les univers, et les disciplines ».

SITOGRAPHIE

Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports. Note d'information n°20-25, « Le baccalauréat 2020, Session de juin » (Le baccalauréat 2020 - session de juin | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports)

Enquête « 5 chiffres-clés sur le logement étudiant en France en 2019 » de LocService.fr <https://blog.locservice.fr/5-chiffres-cles-sur-le-logement-etudiant-en-france-en-2019-5673.html>

Jean-Philippe Camard. « **Les Espaces ruraux d'Île-de-France** » pour l'Observatoire Régional de Santé, janvier 2019. <https://www.ors-idf.org/nos-travaux/publications/les-espaces-ruraux-dile-de-france.html>

Mariette Sagot . « **L'Île-de-France, championne des inégalités** », pour l'Observatoire des inégalités, 20 septembre 2019. https://www.inegalites.fr/L-Ile-de-France-championne-des-inegalites?id_theme=25

